

Mar
12
2012

1ère édition des « Rencontres Tremplin Stages & Jobs d'été » le 20 mars

Premiers pas vers le monde du travail, les stages et jobs étudiants ont la cote auprès des jeunes, y compris auprès des jeunes handicapés. Parce que depuis 20 ans l'association Tremplin – Etudes, Handicap, Entreprises oeuvre pour le rapprochement entre monde du handicap et monde de l'entreprise, elle réaffirme son engagement auprès des jeunes en situation de handicap en organisant la 1ère édition des « Rencontres Tremplin Stages & Jobs d'été » le 20 mars prochain à Paris. Une manière concrète et efficace de faire se rencontrer ces jeunes de niveau Bac à Bac +5 en recherche de stage ou de contrat d'été, et les entreprises prêtes à les accueillir pour une immersion dans le milieu professionnel.

Les « Rencontres Tremplin » ponctuent l'année avec des événements dédiés à la formation et l'emploi des étudiants handicapés. Elles leur offrent la possibilité de rencontrer des professionnels et d'échanger avec eux. Cette année, pour la 1ère édition des « Rencontres Tremplin Stages et Jobs d'été » les jeunes préalablement inscrits pourront rencontrer des professionnels de 33 entreprises différentes et représentant plus de 20 secteurs d'activité.

Après un entretien préalable avec une chargée de mission de Tremplin qui examinera chaque projet individuel, les étudiantes et étudiants en situation de handicap rencontreront les entreprises participantes lors d'une grande matinée (8h45 – 15h00) d'échanges sur les projets, les motivations, les métiers, les opportunités d'embauche...

Tous les entretiens étant organisés et planifiés en amont du 20 mars, les jeunes qui souhaitent participer à ces rencontres doivent préalablement prendre contact avec TremplinN :

Par mail : contact@tremplin-entreprises.org

Par téléphone : 01 41 09 79 10

Par Internet : www.tremplin-handicap.fr/contact-etudiants

Un événement créateur de lien humain et professionnel fort entre les étudiants et les correspondants et recruteurs des entreprises. Tremplin accompagnera également les étudiants dont les projets n'auront pas été retenus et assurera leur suivi tout au long de leur parcours de formation jusqu'à l'obtention d'un stage, d'une alternance, d'un parrainage ou d'un 1er emploi correspondant à leurs objectifs.

Rendez-vous sur www.tremplin-handicap.fr